

Image not found or type unknown



Plainte contre free suite à une vpc

Par **Jacky92**, le **06/01/2009** à **22:19**

Je voudrais savoir quel est le tribunal compétent ou je pourrais déposer un recours contre la sté Illiad (FAI Free), car je crois savoir que leur siege est soit dans le 17ème ou le 8ème arrdt.
Merci de votre aide

Par **chaber**, le **07/01/2009** à **06:22**

Si le montant de votre dommages est inférieur à 4000e, l'affaire est du ressort du juge de proximité, qui se trouve souvent au tribunal d'instance de votre lieu de résidence.